

## L'année de tous les records pour la finance solidaire : la barre des 3 milliards dépassée

Paris, le 17 mai 2011 - Selon les chiffres du Baromètre de la finance solidaire Finansol – La Croix, l'épargne solidaire passe un cap symbolique avec 3,15 milliards d'euros d'encours au 31 décembre 2010, soit une hausse de 31% en un an. Cette progression s'explique principalement par le dynamisme de l'épargne salariale solidaire. Les Français font de plus en plus le choix de placer leur argent au service de projets à forte utilité sociale et environnementale.

### Une forte progression de la plupart des indicateurs → Les chiffres à retenir

- L'encours de l'épargne solidaire atteint **3,15 milliards d'euros**.
- Le financement solidaire ne cesse d'augmenter : **681 millions d'€ investis au 31 décembre 2010** (+35% en un an). Un chiffre multiplié par **2,5 en 4 ans**.
- Le financement solidaire a permis, concrètement, de créer **34 000 emplois et de loger 2 500 familles**.
- L'épargne salariale solidaire, boostée par la Loi de Modernisation Economique (LME), a fait un bond de **51%**.
- **47 % des Français ont déjà entendu parler d'épargne solidaire**.

### Une progression tirée en partie par l'épargne salariale solidaire

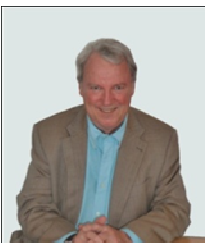
L'épargne salariale solidaire se taille la part du lion et représente désormais **la moitié de l'encours global de l'épargne solidaire**. L'obligation légale depuis janvier 2010, de présenter au moins un fonds solidaire dans les dispositifs d'épargne salariale explique l'importance de cette hausse. Désormais, c'est donc **12 millions de salariés** qui, au travers de leur épargne salariale, peuvent devenir épargnant solidaire. C'est aussi le signe d'un intérêt marqué des salariés pour ce type d'investissement, lorsqu'il est facile d'accès.

**François de Witt**, Président de Finansol :

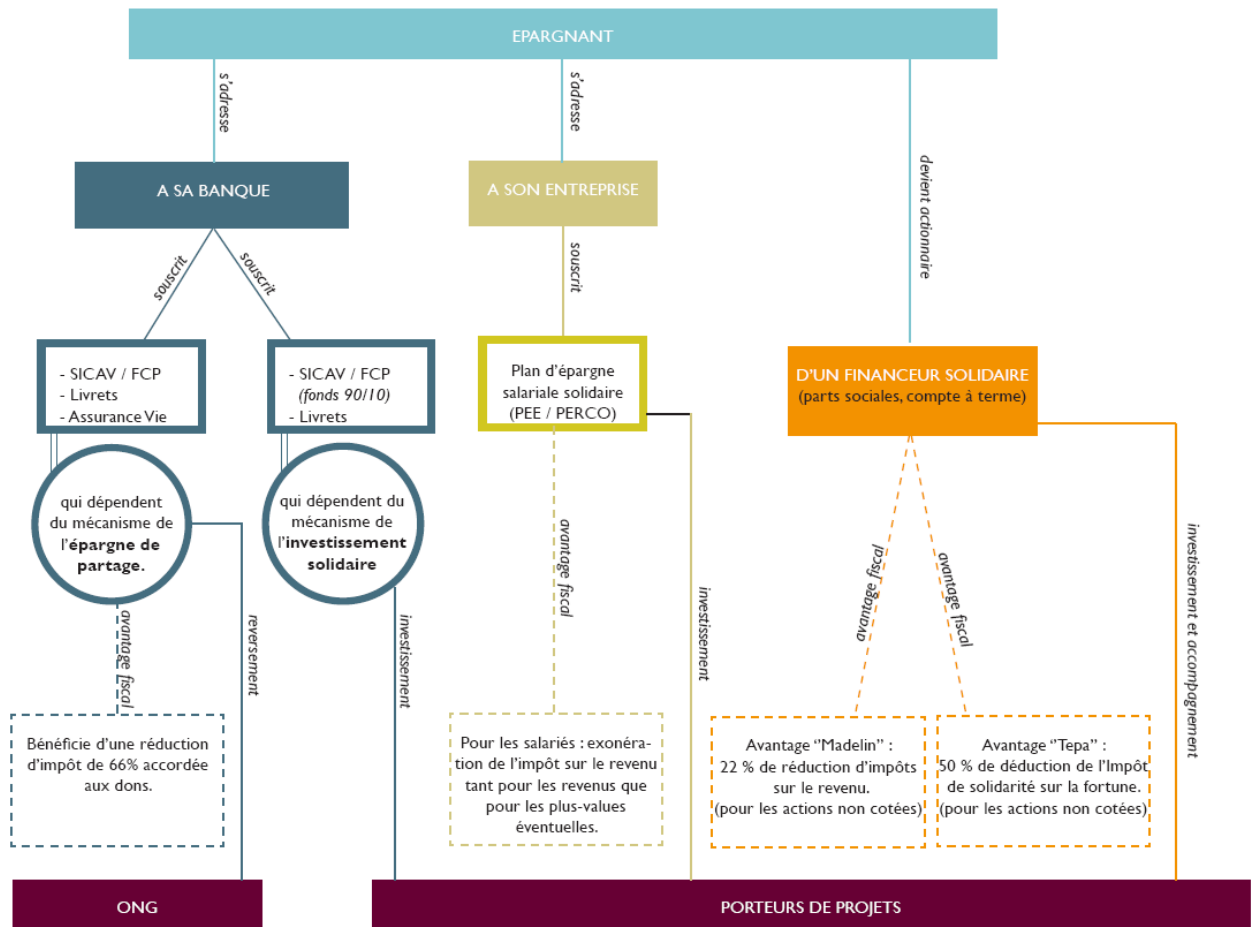
*« Ce micro-secteur économique aura traversé la crise sans encombre. La preuve ? Les projets solidaires se multiplient tout comme le nombre de produits d'épargne solidaire portant le label Finansol. La finance solidaire montre qu'une autre économie est possible, plus riche de sens que la spéculation sur les cours des matières premières ou la délocalisation de l'industrie dans les pays à bas salaires. »*

### Le Baromètre de la finance solidaire : un moyen simple pour comprendre et agir

Issu des recherches de l'Observatoire de la finance solidaire, cet outil pédagogique mesure chaque année l'évolution du secteur en France. Il rassemble des données chiffrées et des témoignages de success stories d'entreprises exerçant des activités à forte utilité sociale et environnementale, qui se sont développées grâce à la finance solidaire. Pour cette neuvième édition, le Baromètre propose également des solutions simples et pratiques pour passer à l'acte et devenir ainsi un épargnant solidaire.



## LE CIRCUIT DE LA FINANCE SOLIDAIRE



### Lexique

*Financier solidaire* : intermédiaire financier dont la fonction principale est d'investir dans des activités à forte utilité sociale et environnementale, et d'accompagner les porteurs de projets qu'ils financent.

Mécanisme de solidarité :

- ➔ *Les produits de partage* : tout ou partie des intérêts perçus est versé à une association.
- ➔ *Produit d'investissement solidaire* : tout ou partie de la somme placée est investie dans une entreprise solidaire.

### A propos de Finansol, acteur central de la finance solidaire

Créée en 1995, l'association Finansol est un acteur central de la finance solidaire en France et a pour objet de promouvoir la solidarité dans la finance et l'épargne. Collectif des acteurs de la finance solidaire, elle fédère aujourd'hui 70 financeurs solidaires, banques, sociétés de gestion, compagnies et mutuelles d'assurance.

Depuis 1997, le label Finansol distingue les placements de l'épargne solidaire (à ce jour, il existe 122 placements labellisés Finansol). Il garantit aux épargnants qu'ils contribuent au financement d'activités génératrices d'utilité sociale et atteste de l'engagement de l'intermédiaire financier à offrir à ses souscripteurs une information fiable, régulière et claire sur le produit d'épargne labellisé. [www.finansol.org](http://www.finansol.org).

RELATIONS PRESSE : AGENCE WELLCOM

Anne-Stéphanie Noirot / Marie Réveillé  
[asn@wellcom.fr](mailto:asn@wellcom.fr) / [mr@wellcom.fr](mailto:mr@wellcom.fr)

01.46.34.60.60

## ILS SOUTIENNENT LE BAROMETRE DE LA FINANCE SOLIDAIRE

Avec plus de 374 000 emplois et 31 000 établissements, l'Ile-de-France est le premier territoire d'implantation de l'économie sociale et solidaire (ESS) en France. Depuis 2005, la Région soutient activement le développement de cette autre économie au travers d'une politique ambitieuse de soutien à la promotion et la sensibilisation des Franciliens et Franciliennes, aux réseaux d'accompagnement et du financement de la création d'activité, aux territoires engagés dans une démarche de dynamisation du secteur. Elle a consacré 11,8 millions d'euros à ces différentes actions en 2010. Première Région française à couvrir la totalité des besoins de financement des entreprises du secteur, la Région a lancé le 21 septembre 2009 Equisol, premier fonds d'investissement dans l'ESS. Convaincue de la nécessité du développement de la finance solidaire pour favoriser l'émergence de projets socialement utiles et économiques viables, la Région a renouvelé en 2009 son soutien à Finansol pour 3 ans. Parallèlement, la Région accompagne d'autres membres de Finansol comme l'association pour le droit à l'initiative économique (Adie) et le réseau de financement France Active.

[www.iledefrance.fr](http://www.iledefrance.fr)

La Caisse des Dépôts s'implique depuis plusieurs années dans le développement de la finance solidaire en France et soutient activement des structures telles que France Active, dont elle est fondatrice, l'Adie ou l'IDES. Ainsi, elle encourage la création d'entreprises ou d'activités socialement utiles génératrices d'emplois. Elle est aussi le gestionnaire du Fonds de cohésion sociale et de l'action financement de l'économie sociale et solidaire du programme d'investissement d'avenir. Elle s'implique enfin dans le développement de la collecte d'une épargne éthique et solidaire et dans celui du microcrédit personnel, à travers France-microcredit.org

[www.caissedesdepots.fr](http://www.caissedesdepots.fr)



Fidèle à son histoire, la Carac, mutuelle d'épargne et de retraite, fait vivre les valeurs qui lui ont donné naissance il y a plus de 85 ans. Le respect de la personne et la volonté d'une société plus équitable sont au cœur de ses projets. La Carac est engagée depuis plusieurs années en faveur de l'épargne de partage en créant *Entraid'épargne Carac* et *Carac Profiléo* (option solidaire), des garanties d'assurance-vie qui soutiennent des projets citoyens associant ainsi solidarité et performance financière. Labellisé Finansol, *Entraid'épargne Carac* séduit de plus en plus d'adhérents. Depuis 2006, la Carac a renforcé son engagement en œuvrant au côté de Finansol pour développer le secteur des finances solidaires.

[www.carac.fr](http://www.carac.fr) ou [www.epargnonssolidaires.fr](http://www.epargnonssolidaires.fr)



Le Crédit Coopératif, banque de référence des entreprises de l'économie sociale et solidaire, est fortement engagé en matière de finance solidaire, sous toutes ses formes (épargne, investissement, ...). Il contribue, depuis 1983, à la promouvoir, en France et en Europe, auprès des personnes morales et des particuliers. Il met ses métiers à son service (refinancement, ingénierie, garanties, prise de participations, etc.) et propose à ses clients la plus large gamme de produits solidaires. Pour son compte propre, le Crédit Coopératif a des pratiques de solidarité liées à un volume d'activité (Carte Agir, quote part solidaire sur emprunt obligataire, contribution sur transactions de change CVTC-Change solidaire).

[www.credit-cooperatif.coop](http://www.credit-cooperatif.coop)



Acteur majeur de l'économie sociale, la Macif est une mutuelle d'assurance qui a proposé pour la première fois en 1998 des fonds de développement durable. Macif Gestion, filiale de la Macif, gère une gamme de 27 fonds ISR. Parmi eux, «Macif Croissance Durable et Solidaire» a obtenu le label Finansol, gage d'une épargne solidaire et transparente. Le groupe Macif soutient également Finansol pour promouvoir les finances solidaires, consolider et structurer le secteur.

[www.macif.fr](http://www.macif.fr)



Acteur engagé avec plus de 25 ans d'expérience sur le solidaire et leader de ce marché en France avec près de 37 % de parts de marché<sup>1</sup>, Natixis Asset Management a développé une expertise reconnue en la matière. Au grand public, elle propose cinq fonds labellisés par Finansol : Insertion Emplois Equilibre, Insertion Emplois Dynamique, Insertion Emplois Sérénité, Natixis Impact Nord-Sud Développement et Ecureuil Bénéfices Emploi. Natixis Interépargne, leader de l'épargne salariale solidaire avec 48,4 % de parts de marché<sup>2</sup>, promeut quant à elle une offre auprès des entreprises et leurs salariés : le FCPR Natixis Solidaire est labellisé par Finansol, ainsi que 7 FCPE multi-entreprises ISR labellisés par le CIES. Par ailleurs, cette présence historique a conduit Natixis Asset Management et Natixis Interépargne à lancer début 2010, un support innovant : "Natixis ES Changement climatique", un FCPE investi en actions internationales permettant de concilier la prise en compte des enjeux environnementaux et la recherche de performance.

<sup>1</sup> Source : Finansol, "Baromètre professionnel de la finance solidaire", édition 2010.

<sup>2</sup> Source AFG au 30/06/2010.

[www.natixis.com](http://www.natixis.com)

*La Croix*, quotidien d'informations générales (476 000 lecteurs), est heureux de publier pour la 9<sup>e</sup> année consécutive le Baromètre des Finances solidaires dans son édition du mercredi 18 mai 2011. *La Croix* met en avant régulièrement des initiatives sur ce thème et salue donc ce projet de Finansol dont le quotidien est partenaire depuis 2003, à travers la publication d'un « tiré-à-part » diffusé à 60 000 exemplaires et en partenariat avec France info. Tous les résultats du baromètre 2011 seront également accessibles sur WWW.LA-CROIX.COM

*La Croix* publie chaque jour un supplément :

- Lundi : « *Économie & Entreprises* »
- Mardi : « *Sciences & Éthique* »
- Mercredi : « *Parents & Enfants* »
- Jeudi : « *Livres & Idées* »
- Vendredi : « *Forum & Débats* »
- Samedi / dimanche : « *Religion & Spiritualité* »

*La Croix* s'est enrichie de nouvelles rubriques régulières autour de la vie au travail et de l'économie solidaire et vous informe des initiatives les plus porteuses dans ce domaine.

*La Croix* propose désormais dans sa nouvelle formule (depuis le 28 Avril 2011) un cahier de 6 pages « *Économie & Entreprises* » tous les lundis, qui décrypte l'actualité économique pour la rendre accessible à tous de façon didactique et vivante. Ce supplément aborde la vie et la stratégie des entreprises et reste attentif à toutes les implications de l'économie dans la vie quotidienne.

[www.la-croix.com](http://www.la-croix.com)

